

## Extrait des délibérations du conseil fédéral.

---

(Du 6 février 1894.)

Sur un rapport de son département militaire, le conseil fédéral a fixé comme suit les cours de tir pour officiers de l'artillerie de campagne, qui servent, en même temps, de cours spéciaux pour les canoniers-pointeurs de cette artillerie (voir page 122 ci-dessus), savoir :

- 1<sup>er</sup> cours, pour la I<sup>re</sup> brigade, du 12 au 27 juin, à Thoune ;
  - 2<sup>me</sup> cours, pour la II<sup>me</sup> brigade, du 28 juin au 13 juillet, à Thoune.
- 

Le conseil fédéral a adopté le modèle que lui a soumis son département militaire pour le ceinturon et la dragone du sabre des officiers du landsturm.

---

(Du 9 février 1894.)

Le conseil fédéral déclare être disposé à donner suite à l'invitation du gouvernement néerlandais, en prenant part à la II<sup>me</sup> conférence internationale sur le droit privé international, qui s'ouvrira à la Haye le 25 juin prochain.

---

(Du 13 février 1894.)

M. *Busch*, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'Empire allemand à Berne, s'est présenté personnellement hier chez le président de la Confédération, pour lui exprimer la vive participation qu'a prise l'empereur d'Allemagne à la perte qu'a éprouvée la Confédération suisse par le décès du général Herzog.

Le président a remercié sincèrement M. Busch pour cette communication.

---

Le conseil fédéral a adopté :

1. une ordonnance sur l'organisation, la mise sur pied, la tenue des contrôles et l'emploi des subdivisions spéciales du landsturm non armé ;

2. un règlement sur l'appel au service, le licenciement, les devoirs et la solde de la garde de sûreté des fortifications du Gothard ;
3. un règlement sur la tenue de la caisse et de la comptabilité de l'administration fédérale des poudres.

---

## Nominations.

---

(Du 9 février 1894.)

*Département de l'intérieur.*

*Ecole polytechnique.*

Professeur pour la construction  
des machines :

M. François Prásil, de Radkersburg (Styrie), actuellement ingénieur en chef de la fabrique de machines de Gobzern près de Grimma (royaume de Saxe).

*Département des finances et des douanes.*

*Administration des douanes.*

Contrôleur au bureau principal  
à Rorschach (St-Gall) :

M. Emile Trachsler, de Hönegg (Zürich), actuellement réviseur à la direction générale.

*Département des postes et des chemins de fer.*

*Administration des postes.*

Buraliste de poste et facteur à Chailly-  
sur-Lausanne (Vaud) :

M. Henri Tail lens, de Lausanne, actuellement facteur de messageries audit lieu.

*Administration des télégraphes.*

Télégraphiste à Berne :

M<sup>lle</sup> Martha Leuenberger, d'Ursenbach (Berne), aspirante télégraphiste à Soleure.

---

## Extrait des délibérations du conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1894
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	07
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	14.02.1894
Date	
Data	
Seite	201-202
Page	
Pagina	
Ref. No	10 071 444

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.